



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des**  
**délibérations du Conseil de Communauté**

N°délib. : 000506

**Séance du lundi 5 mai 2008**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à  
Besançon,  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Etaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX - Arguel : André AVIS - Audeux : Françoise GALLIOU - Auxon-Dessous : Jacques CANAL - Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO - Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD - Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 0.8), Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Franck MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN - Beure : Philippe CHANEY, Michel PIDANCET (suppléant de Auguste KOELLER) - Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY - Brailans : Alain BLESSEMAILLE - Busy : Philippe SIMONIN - Chaleze : Christophe CURTY - Chalezeule : Raymond REYLE - Champagny : Claude VOIDEY - Champoux : Thierry CHATOT - Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH - Chatillon le Duc : Denis GALLET, Philippe GUILLAUME - Chaucenne : Bernard VOUGNON - Chaudfontaine : Christiane BEUCLER - Chemaudin : Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET - Dannemarie sur Crête : M. Gérard GALLIOT, Frédéric MONIOTTE (suppléant de Jean-Pierre PROST) - Deluz : Sylvaine BARASSI - Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN - Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI - Gennes : Jean SIMONDON - Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE - La Chevillotte : Jean PIQUARD - La Vèze : Jacques CURTY - Larnod : Gisèle ARDIET - Le Gratteris : Cédric LINDECKER - Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER - Marchaux : Bernard BECOULET - Miserey Salines : Ada LEUCI (suppléante de Marcel FELT), Denis JOLY - Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ - Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU - Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET - Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET - Noironte : Bernard MADOUX - Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS - Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA - Pirey : Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE - Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE - Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE - Rancenay : Michel LETHIER - Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL - Routelle : Claude SIMONIN - Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET - Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Thierry MALTIS (suppléant de Christian BOILLEY) - Tallenay : Jean-Yves PRALON - Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH - Thoraise : Jean-Michel MAY - Torpes : Bernard LAURENT - Vaire le Petit : Michèle DE WILDE - Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET - Vorges Les Pins : Patrick VERDIER (suppléant de Charles BATISTE)

**Etaient absents :** Auxon-Dessous : Jacques THIEBAUT - Besançon : Catherine BALLOT, Patrick BONTEMPS, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Béatrice FALCINELLA, Michel OMOURI - Mazerolles Le Salin : Daniel PARIS - Osselle : Jacques MENIGOZ - Vaire Arcier : Patrick RACINE

**Secrétaire de séance :** Béatrice RONZI

**Procurations de vote :**

**Mandants :** J. THIEBAUT, C. BALLOT, F. BRANGET, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.7), Y-M DAHOUI, J-J DEMONET (jusqu'au rapport 0.13), C. DEVESA, M. OMOURI, Daniel PARIS, J. MENIGOZ

**Mandataires :** J. CANAL, C. TISSIER, J. ROSSELOT, P. GUILLAUME, J-L FOUSSERET, J-C ROY, Valérie HINCELIN, E. SASSARD, C. PREIONI, P. DUCHEZEAU

**Objet :** Election des délégués de la CAGB dans d'autres structures

## Election des délégués de la CAGB dans d'autres structures

**Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président**

La Communauté d'Agglomération est membre de différentes structures.

Conformément aux dispositions régissant ces organismes, le Conseil de Communauté doit élire différents délégués titulaires et suppléants pour représenter la CAGB dans ces structures.

### 1. Comité de pilotage Pôle Santé des Hauts du Chazal

Il assure la coordination entre la Ville de Besançon et la CAGB pour l'aménagement de la ZAC Les Hauts du Chazal, dans le cadre d'une convention publique d'aménagement.

La CAGB est représentée par 2 titulaires.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ces délégués titulaires au Comité de pilotage Pôle Santé des Hauts du Chazal :**

2 titulaires
Jean-Louis FOUSSERET
Jean-Pierre MARTIN

### 2. Etablissement Public Foncier du Doubs (EPF)

L'EPF est un établissement public local à caractère industriel et commercial, compétent pour réaliser, pour son compte, pour le compte de ses membres ou de toute personne publique, toute acquisition foncière ou immobilière en vue de la constitution de réserves foncières ou de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement.

Adhérents : Département du Doubs, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, Communauté de Communes de Frasne-Drugeon, Communauté de communes du Pays Baumois, Communauté de communes du Haut-Doubs, Communauté de Communes de Vaite-Aigremont, Communauté de communes de Saint-Hippolyte.

La CAGB est représentée par 8 titulaires et 8 suppléants.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ces délégués titulaires et suppléants à l'Etablissement Public Foncier du Doubs :**

8 titulaires	8 suppléants
Jean-Louis FOUSSERET	Danièle POISSENOT
Michel LOYAT	Valérie HINCELIN
Nicolas GUILLEMET	Jean-Claude ROY
Jean-Pierre MARTIN	Pierre CONTOZ
Robert STEPOURJINE	Gabriel BAULIEU
Raymond REYLE	Christiane BEUCLER
Roland DEMESMAY	Jena-Michel MAY
Yves GUYEN	Jacques THIEBAUT

### 3. Office de Tourisme et des Congrès (OTC)

L'Office de tourisme et des Congrès de Besançon accomplit une mission d'information, d'accueil, de promotion de l'offre touristique du Grand Besançon.

La CAGB est représentée par 1 titulaire et 1 suppléant.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ce délégué titulaire et suppléant à l'Office de Tourisme et des Congrès :**

I titulaire	I suppléant
Claude PREIONI	Jean-Yves PRALON

### 4. Comité Départemental du Tourisme (CDT)

Le Comité Départemental du Tourisme a pour mission de mettre en oeuvre tout ou partie de la politique du tourisme du Département. Cette structure créée en 2005 doit permettre de conforter le développement de l'économie touristique départementale et d'assurer une mise en marché optimale de l'offre via une définition des produits adaptés et évolutifs. Le CDT a également pour vocation d'apporter un service adapté aux besoins des porteurs de projets par un accompagnement personnalisé et des conseils en matière d'ingénierie touristique.

La CAGB est représentée par 1 titulaire.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne ce délégué titulaire au Comité Départemental du Tourisme :**

I titulaire
Claude PREIONI

#### Récapitulatif :

Structure	Représentation CAGB : nombre de sièges	
	Titulaire(s)	Suppléant(s)
Comité de pilotage Pôle santé des Hauts du Chazal	2 titulaires	
Etablissement Public Foncier du Doubs (EPF)	8 titulaires	8 suppléants
Office du Tourisme et des Congrès (OTC)	1 titulaire	1 suppléant
Comité Départemental du Tourisme (CDT)	1 titulaire	

Pour extrait conforme,  
Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Le Président  
Contrôle de légalité DCTCJ  
Reçu le 15 MAI 2008

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 134

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du lundi 5 mai 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon